

## COMMUNIQUÉ

Paris, le 10 décembre 2021

### | Journée des droits de l'Homme : « Tous humains, tous égaux »

Chaque année, la Journée des droits de l'Homme est célébrée le 10 décembre, date anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'Assemblée générale des Nations Unies, en 1948.

En 2021, les Nations Unies mettent à l'honneur le thème de l'égalité, en rappelant l'Article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* » autour d'un **slogan fédérateur : « Tous humains, tous égaux ».**

L'APF joint sa voix à ce mot d'ordre, en cohérence avec ses engagements en faveur de l'égalité entre tous, sans distinction de religion, d'ethnie ou de langue, pierre angulaire des démocraties, de la paix, de la sécurité et du développement durable.

Elle réaffirme son profond engagement à la défense et à la promotion des droits humains fondamentaux. « *La pandémie de Covid-19 a mis en exergue l'accroissement des inégalités au niveau mondial. Ce contexte sanitaire aggrave les difficultés des populations les plus fragiles. L'égalité des droits passe aussi par la promotion du vaccin universel* » insiste **Jacques Krabal**, Secrétaire général parlementaire de l'APF.

**L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.**

[www.apf.francophonie.org](http://www.apf.francophonie.org)

Contact presse : [jmalamba@apf-fr.org](mailto:jmalamba@apf-fr.org)